

COMITE DE DIRECTION



Réunion plénière du Vendredi 22 Mai 2020

PROCES-VERBAL

Présidence de
Thierry MERCIER,


Membres présents :

Mmes, Estelle BATHENAY, MM. Daniel BROCHE, Jean Jacques COMBAL, Patrick DARDENNES, Régis ETIENNE, Jean Jacques FOPPIANI, Michel GOLDSTEIN, Jean Pierre MAGGI, Michel THOMAS, Abdel TIGLHIT, José DIAS (CDA) *(Par téléphone)*

Assiste : Mme Lili FERREIRA (Directrice Administrative),

Absent(s) Excusé(s) : Mmes Marie-Christine CATELAN, Pascale CHOQUET MM. Denis TURCK, Vincent GUERIN, Hervé HAPPY (CTD)

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

-  *Comité de Direction du 18 Janvier 2020*
-  *Bureaux des 27 Mars 2020 et 16 Avril 2020*

Le Procès-Verbaux sont adoptés à l'unanimité

Félicitations :

- à **Igor GRADINARI**, collaborateur du District promu « Jeune Arbitre Fédéral » à compter du 1^{er} Juillet 2020.
- à **Jennifer BARROCAS** qui avait intégré la première session d'Arbitre Assistante de Division 1 Féminine. Après avoir validé sur le terrain, elle est confirmée dans sa catégorie pour la saison 2020/2021
- à **Iléas DAOUDI**, Arbitre Assistant Fédéral 3, est promu Assistant Fédéral 2 et évoluera en Ligue 2 à compter du 1er juillet prochain
- à **Grégoire VALLETEAU** qui s'est maintenu dans la catégorie Arbitre Assistant Fédéral 3 (National 1)
- à **Romain ZAMO** qui lui s'est maintenu dans la catégorie F4 (National 2)
- à **Dylan DUPUIS** convoqué en septembre pour l'examen théorique de la catégorie Jeune Arbitre de la Fédération

Bravo à tous ! Beaucoup de réussite dans votre parcours et une belle saison 2020/2021.

Nécrologie :

- Décès de **M. Jean-Paul PERROUX**, à l'âge de 67 Ans, Ancien Membre du Comité de Direction du District et dirigeant au Club de Boissy FC depuis de très nombreuses années.
A sa famille, à ses proches et à son Club, le District du Val de Marne adresse ses très sincères condoléances.

DISTRICT PARISIEN

Le Comité,

Rappelle que le Comité Exécutif de la F.F.F., lors de sa réunion du 21.11.2018, avait adopté un calendrier fixant à la saison 2021 / 2022 le début des compétitions du District Parisien de Football,

Prend note que le Comité Exécutif, lors de sa réunion du 11.05.2020, a décidé le maintien du début des compétitions du District Parisien à compter de la saison 2021 / 2022,

Considérant que le Comité Exécutif a alors indiqué que le respect de ce calendrier impose que chacun des Districts limitrophes (Hauts de Seine, Seine St Denis, Val de Marne) adopte avant le 30 juin 2020 les dispositions nécessaires pour faire face au départ de nombreux clubs vers les compétitions du District Parisien à l'issue de la saison 2020 / 2021, en fixant notamment des règles précises en matière de montées / descentes et de vacances,

Considérant qu'il appartient ainsi de se projeter dès à présent sur l'architecture des compétitions du District de la saison 2021 / 2022, en tenant compte du fait que l'architecture de la saison prochaine est d'ores et déjà impactée par les règles fixées par le Comité Exécutif lors de sa réunion du 16 avril 2020 suite à l'arrêt définitif des compétitions, notamment le fait qu'il doit être procédé à toutes les accessions prévues mais à une seule descente par poule,

Considérant que dans le contexte de crise sanitaire que traverse le pays, au regard des circonstances exceptionnelles actuelles liées à l'épidémie de covid-19 et compte-tenu des conditions de déplacement et de rassemblement de la population, le District se doit de prendre les décisions qui s'imposent, avec pour premier objectif celui d'agir dans l'intérêt du football régional et dans l'intérêt général des compétitions,

Considérant que selon l'article **13.6** des statuts du District, le Comité de Direction « statue sur tous les problèmes présentant un intérêt supérieur pour le football et sur tous les cas non prévus par les Statuts ou règlements »,

Prononce les décisions suivantes :

Pour toutes les DIVISIONS et CATEGORIES :

- ✚ Si un club Parisien termine 1^{er} de son Groupe, il sera considéré comme le «Montant» OBLIGATOIRE et non remplacé par un Club Val de Marnais.
- ✚ Si un club Parisien termine dernier de son groupe il sera considéré comme le «Descendant» OBLIGATOIRE et non remplacé par un club Val de Marnais.

SENIORS

DIV	REGLEMENTS APPLIQUES A L'ISSUE DE LA SAISON 2019/2020					Equip es parisi ennes	CE QUI SERA APLIQUE A L'ISSUE DE LA SAISON 2021 / 2022					
	Nb Gr	Equipes groupes	Equipes Division	MOUVEMENTS	APPLIQUE		Nb EQ	Pyramid e	MOUVEMENTS	APPLIQUE	Nb EQ	Pyramide
D1	1	12	12	montées en R3	1	2	13	1x13	montées en R3	1	12	1x12
				descentes de R3	1				descentes de R3	1		
				Montées de D2	2				Montées de D2	2		
				Descentes en D2	1				Descentes en D2	1		
D2	2	12	24	Montées en D1	2	2	24	2x12	Montées en D1	2	24	2x12
				Descentes de D1	1				Descentes de D1	2		
				Montées de D3	4				Montées de D3	4		
				Descentes en D3	3				Descentes en D3	2		
D3	2	12	24	Montées en D2	4	3	24	2x12	Montées en D2	4	24	2x12
				Descentes de D2	3				Descentes de D2	2		
				Montées de D4	4				Montées de D4	6		
				Descentes en D4	3				Descentes en D4	2		
D4	3	10	30	Montées en D3	4	1	29	3x10	Montées en D3	6	30	3x10
				Descentes de D3	3				Descentes de D3	2		

U18

DIV	REGLEMENTS APPLIQUES A L'ISSUE DE LA SAISON 2019/2020					Equip es parisienn es	CE QUI SERA APLIQUE A L'ISSUE DE LA SAISON 2021 / 2022					
	Nb Gr	Equipes groupes	Equipes Division	MOUVEMENTS	APPLIQUE		Nb EQ	Pyramide	MOUVEMENTS	APPLIQUE	Nb EQ	Pyramide
D1	1	10	10	montées en R3	1	1	10	1x10	montées en R3	1	10	1x10
				descentes de R3	1				descentes de R3	1		
				Montées de D2	2				Montées de D2	2		
				Descentes en D2	1				Descentes en D2	1		
D2	2	10	20	Montées en D1	2	2	20	2x10	Montées en D1	2	20	2x10
				Descentes de D1	1				Descentes de D1	2		
				Montées de D3	3				Montées de D3	4		
				Descentes en D3	2				Descentes en D3	2		
D3	3	10	30	Montées en D2	3	1	30	3x10	Montées en D2	4	30	3x10
				Descentes de D2	2				Descentes de D2	2		

U16

DIV	REGLEMENTS APPLIQUES A L'ISSUE DE LA SAISON 2019/2020					Equipes parisiennes	CE QUI SERA APLIQUE A L'ISSUE DE LA SAISON 2021 / 2022					
	Nb Gr	Equipes groupes	Equipes Division	MOUVEMENTS	APPLIQUE		Nb EQ	Pyramide	MOUVEMENTS	APPLIQUE	Nb EQ	Pyramide
D1	1	10	10	montées en R3	1	3	12	1x12	montées en R3	1	10	1x10
				descentes de R3	1				descentes de R3	1		
				Montées de D2	2				Montées de D2	2		
				Descentes en D2	1				Descentes en D2	1		
D2	2	10	20	Montées en D1	2	2	24	2x12	Montées en D1	2	20	2x10
				Descentes de D1	1				Descentes de D1	1		
				Montées de D3	6				Montées de D3	3		
				Descentes en D3	2				Descentes en D3	4		
D3	3	10	30	Montées en D2	6	4	30	3x10	Montées en D2	3	30	3x10
				Descentes de D2	2				Descentes de D2	4		
				Montées de D4	3				Montées de D4	6		
				Descentes en D4	3				Descentes en D4	3		
D4	3	10	30	Montées en D3	3	3	25	3x10	Montées en D3	6	30	3x10
				Descentes de D3	3				Descentes de D3	3		

U14

DIV	REGLEMENTS APPLIQUES A L'ISSUE DE LA SAISON 2019/2020					Equipes parisiennes	CE QUI SERA APLIQUE A L'ISSUE DE LA SAISON 2021 / 2022					
	Nb Gr	Equipes groupes	Equipes Division	MOUVEMENTS	APPLIQUE		Nb EQ	Pyramide	MOUVEMENTS	APPLIQUE	Nb EQ	Pyramide
D1	1	10	10	montées en R3	1	0	12	1x12	montées en R3	1	10	1x10
				descentes de R3	1				descentes de R3	1		
				Montées de D2	2				Montées de D2	2		
				Descentes en D2	1				Descentes en D2	4		
D2	2	10	20	Montées en D1	2	4	24	2x12	Montées en D1	2	20	2x10
				Descentes de D1	1				Descentes de D1	4		
				Montées de D3	6				Montées de D3	2		
				Descentes en D3	2				Descentes en D3	4		
D3	2	10	20	Montées en D2	6	3	24	2x12	Montées en D2	2	30	3x10
				Descentes de D2	2				Descentes de D2	4		
				Montées de D4	6				Montées de D4	8		
				Descentes en D4	3				Descentes en D4	2		
D4	3	10	30	Montées en D3	6	2	30	3x10	Montées en D3	8	30	3x10
				Descentes de D3	3				Descentes de D3	2		
				Montées de D5	2				Montées de D5	10		
				Descentes en D5	3				Descentes en D5	3		

ANCIENS

DIV	REGLEMENTS APPLIQUES A L'ISSUE DE LA SAISON 2019/2020					Equipes parisiennes	CE QUI SERA APLIQUE A L'ISSUE DE LA SAISON 2021 / 2022					
	Nb Gr	Equip es groupes	Equipes Division	MOUVEMENTS	APPLIQUE		Nb EQ	Pyramide	MOUVEMENTS	APPLIQUE	Nb EQ	Pyramide
D1	1	12	12	montées en R3	1	2	12	1x12	montées en R3	1	12	1x10
				descentes de R3	1				descentes de R3	1		
				Montées de D2	2				Montées de D2	2		
				Descentes en D2	1				Descentes en D2	1		
D2	2	10	20	Montées en D1	2	0	20	2x10	Montées en D1	2	20	2x10
				Descentes de D1	1				Descentes de D1	1		
				Montées de D3	6				Montées de D3	3		
				Descentes en D3	2				Descentes en D3	2		
D3	2	10	20	Montées en D2	6	1	20	2x10	Montées en D2	3	20	2x10
				Descentes de D2	2				Descentes de D2	2		
				Montées de D4	3				Montées de D4	4		
				Descentes en D4	3				Descentes en D4	2		
D4	1	10	10	Montées en D3	3	0	10	1x10	Montées en D3	4	10	1x10
				Descentes de D3	3				Descentes de D3	2		

CDM

DIV	REGLEMENTS APPLIQUES A L'ISSUE DE LA SAISON 2019/2020					Equipes parisiennes	CE QUI SERA APLIQUE A L'ISSUE DE LA SAISON 2021 / 2022					
	Nb Gr	Equipes groupes	Equipes Division	MOUVEMENTS	APPLIQUE		Nb EQ	Pyramide	MOUVEMENTS	APPLIQUE	Nb EQ	Pyramide
D1	1	12	12	montées en R3	1	0	12	1x12	montées en R3	1	12	1x10
				descentes de R3	1				descentes de R3	1		
				Montées de D2	2				Montées de D2	2		
				Descentes en D2	1				Descentes en D2	1		
D2	2	10	20	Montées en D1	2	1	20	2x10	Montées en D1	2	20	2x10
				Descentes de D1	1				Descentes de D1	1		

FUTSAL

DIV	REGLEMENTS APPLIQUES A L'ISSUE DE LA SAISON 2019/2020					Equipes parisiennes	CE QUI SERA APLIQUE A L'ISSUE DE LA SAISON 2021 / 2022					
	Nb Gr	Equipes groupes	Equipes Division	MOUVEMENTS	APPLIQUE		Nb EQ	Pyramide	MOUVEMENTS	APPLIQUE	Nb EQ	Pyramide
D1	1	12	12	montées en R3	1	1	12	1x12	montées en R3	1	12	1x12
				descentes de R3	1				descentes de R3	1		
				Montées de D2	1				Montées de D2	1		
				Descentes en D2	2				Descentes en D2	2		
D2	1	10	10	Montées en D1	1	0	10	1x10	Montées en D1	1	10	1x10
				Descentes de D1	2				Descentes de D1	2		






La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal administratif dans un délai d'un mois à compter de sa publication.

La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

Le délai mentionné ci-dessus s'applique sous réserve des dispositions prévues par les ordonnances n° 2020-305 et 2020-306 du 25 mars 2020.

Assemblée Générale Ordinaire Elective du District

Nouveau Calendrier Electoral des instances

-  L'élection du Comité Exécutif de la FFF et de la Haute Autorité du FOOTBALL est fixée au 13 Mars 2021
-  Les élections des Comités Directeurs de Ligue devront être organisées au plus tard le 31 Janvier 2021
-  Les élections des Comités Directeurs de District devront être organisées au plus tard le 20 Décembre 2020
-  L'Assemblée Fédérale initialement prévue le 2 juin est ANNULEE
-  L'Assemblée Fédérale du 12 Décembre est quant à elle maintenue, mais n'est plus une Assemblée Elective

A la vue de ce Calendrier, le Comité de Direction décide de repousser son Assemblée Générale Elective initialement prévue le 19 Septembre 2020, au **SAMEDI 17 OCTOBRE 2020**, la Ligue de Paris Ile de France ayant fixée la sienne fin Novembre 2020.

Un nouveau rétroplanning va être fait et adressé à tous les Membres.

Intervention de M. Jean Jacques COMBAL, qui doit prendre contact avec la Ville de Villiers Sur Marne pour une salle, le 1^{er} site n'est pas disponible à cette dernière date.

CLASSEMENTS 2019 & 2020

Annexe au Règlement Sportif du District, avec effet immédiat

Document en annexe du procès-verbal, mis en ligne sur notre site internet rubrique « Règlements » et va être adressé par mail à tous les Clubs.

Montées & Descentes 2019 & 2020 – arrêté à la date du 13 Mars 2020.

Le Comité entérine les « montées & descentes » et les « Classements Officiels », qui ont été fait selon les décisions de la FFF (Annexe RSG validé ce jour) sous réserve des éventuels appels ou décisions en cours. Document remis à chaque membre.

Une diffusion va être faite sur notre site internet et un envoi à chaque club avec les délais de recours.

Fair-Play

Le Comité décide à l'unanimité, de ne pas tenir compte du fair-play cette saison, vu l'arrêt des compétitions à la date du 13 Mars 2020.

A titre d'indication, celui-ci n'avait aucune incidence sur les montées & descentes à cette date.

Trophées « CHAMPIONS »

Le Comité décide que les trophées ne seront pas remis cette saison.

Toutefois, il sera remis une Attestation à chaque premier de D1.

Composition des Groupes pour la saison 2020 & 2021

Les compositions des Groupes et les Calendriers, toutes catégories, seront diffusés sur le journal numérique du District du Jeudi 23 Juillet 2020, sauf pour les dernières divisions des catégories : Seniors / Anciens / Anciens +45 et + 55 Ans / U17 / U15 qui paraîtront en Septembre 2020.

Le Comité décide de maintenir à 13 le Groupe de D1 Seniors

Pour les autres Divisions et toutes catégories, si nécessaire passer les groupes de 11 à 12 ou bien selon les cas groupes de 10, sachant que ces groupes seront rééquilibrés à l'issue de la saison 2020 & 2021 en tenant compte des dérogations faites cette saison (Décision Comex) et de la création du District Parisien.

Vie du District

Foot Animation (Amendes, propositions, etc) – Patrick DARDENNES

M. Patrick DARDENNES, Secrétaire Général Adjoint du District fait un point sur les diverses propositions de la Commission :

* Amendes à maintenir à la date de l'arrêt

* Challenge Clubs, récompenses à remettre malgré l'arrêt prématuré des compétitions

Pour simplifier les pratiques :

- * suppression du challenge U12 - tour supplémentaire festival U13
- * suppression du challenge U10 - tour supplémentaire régional U11
- * Futsal à maintenir

Le Comité valide l'ensemble de ces propositions de la Commission.

En ce qui concerne la demande d'intervenir les compétitions U11 et U13 (Changement des créneaux horaires : Matin & Après-Midi)

Le Comité, décide que cette demande doit être portée à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale.

Foot en Milieu Scolaire : Estelle BATHENAY

Intervention d'Estelle qui explique les propositions et tous les nouveaux axes à explorer dans le cadre du Football en Milieu Scolaire (Document adressé à tous les Membres).

Elle propose de faire une réunion à la rentrée et demande qu'un interlocuteur du District soit désigné afin de l'aider dans les démarches (Salaire ou Membre de la Commission Technique).

Liste des actions annulées

Diverses :

- Finales Départementales
- Dîner des Commissions
- Journée Départementale des Bénévoles
- Séminaire des président(e)s
- Réunions Fin de saison avec les Présidents de Commission

Football Animation

- Critériums
- Coupe Départementale U13G Pitch – 04/04/2020
- Coupe Départementale U10 & U11 – 25/04/2020
- Coupe J. MERCIER U12G – 10/06//2020 au Plessis Trévisé

Formation des Cadres

MODULE U17-U19	ok	13/03/20	CAP CHARENTON
MODULE U11	16/03/20	17/03/20	CAP CHARENTON
MODULE U9	09/04/20	10/04/20	MAROLLES
MODULE U11 FEMININE	16/04/20	17/04/20	FONTENAY
MODULE U7	29/04/20		CAUDACIENNE
MODULE U11	26/05/20	27/05/20	District
MODULE U13	11/06/20	12/06/20	District
MODULE U15	18/06/20	19/06/20	THIAIS
CERTIFICATIONS	DATES		LIEU
CFF1/2/3	27/06/20		CLUB
CFF1/2/3	04/07/20		CLUB

Plan de Performance Fédéral

U14 G & F (né(e)s en 2006)

- Déplacement à Romorantin.

U13F (nées en 2007)

- Mercredi 18 et 25/03 Détection à 15h30 au Parc du Tremblay
- 4 Centres de perfectionnement
- Tournoi de Vincennes – 21/05/2020

Football Féminin :

- Critériums
- Coupe Départementale U13F Pitch – 28/03/2020 à Thiais
- Girly CUP – 13/05/2020
- Coupe Futsal
- Coupe Départementale U11F – 16/05/2020

Le Futsal :

- Critériums et Plateaux
- Coupe Futsal U11F – U13F – U13G

Spécifique GB :

- Annulation de 7 dates

Annulation de la course Val d'INGO (94)

Finances (Services Civiques, état Clubs / virements arbitres, nouveau relevé)

- **Service Civique : facturation Clubs**
Le Comité décide, dans le contexte actuel d'arrêter les facturations aux Clubs concernés à fin Mars. Le District quant à lui doit régler jusqu'au terme des contrats les jeunes volontaires.
- **Prélèvements Clubs / Virements Arbitres**
Un état va être fait pour chaque club, sachant que les prélèvements clubs ont été arrêtés au mois de Mars. Selon les cas, remboursements du trop perçus ou prélèvement du restant dû.
- **Nouveau Relevé Clubs**
Le relevé N° 2 de la saison en cours va être adressé début juin.

Dossier réengagement, saison 2021/2022 (tarifs)

Le dossier de réengagement va être adressé d'ici mi-juin à tous les Clubs, le District décide que compte tenu des difficultés économiques que peuvent rencontrer les Clubs, les tarifs des engagements ne seront pas augmentés cette saison.

Action Solidarité (FFF – LIGUE - DISTRICT)

Un plan de Solidarité a été arrêté par la FFF, afin de soutenir le redémarrage des clubs pour la saison prochaine et ainsi faciliter l'accueil des licenciés. Le montant n'a pas encore été défini pour chaque instance participant (FFF – LIGUE – DISTRICT).

Révision des Règlements

Le groupe de travail Révision des Règlements est repoussé dans la 1^{ère} quinzaine du mois de Juillet.

Plusieurs membres du Comité de Direction pourront être présents.

Evolution CHAMPIONNAT U20 2020 & 2021

Décision Comité de Direction de la LPIFF du 29 Avril 2020 concernant le Championnat U20:

« Rappelé que par suite de la réforme des compétitions de jeunes, une offre de pratique spécifique a été proposée aux licenciés U19/U20 au travers de l'organisation d'un Championnat U20,

Vu la position exprimée par le Collège des Présidents de Club, réuni le 30 Novembre 2019, quant à l'évolution de ce Championnat U20,

Vu l'état des lieux des Championnats U20 pour la présente saison et l'impossibilité pour certains Districts d'organiser un Championnat Départemental U20 sur leur territoire,

Vu la volonté de clubs dont le District n'organise pas de Championnat U20 d'engager une équipe dans cette épreuve,

Par ces motifs,

Décide à l'unanimité de centraliser au niveau régional l'offre de pratique U20 à compter de la saison 2020/2021 »

Le Comité prend acte de cette décision.

**Intervention du Dr Michel THOMAS qui s'interroge sur le fait qu'il n'y aura plus cette compétition U20 au niveau District, voir à conserver peut être une coupe par poule.*

**Intervention de M. Jean-Jacques COMBAL, afin de savoir si une Coupe du Val de Marne U20 doit être créée.*

Le Comité demande que ces questions soient abordées lors de la révision des Règlements.

ARBITRAGE

Intervention de José DIAS, Président de la CDA

La fin anticipée des compétitions de la saison 2019/2020 ne permet pas d'effectuer l'ensemble des observations des arbitres.

La CDA du Val-de-Marne a réalisé 96% des observations et peut donc élaborer des classements. Toutefois, la CDA propose au Comité de Direction des modifications provisoires à son Règlement Intérieur (Annexe 7) pour la saison 2019/2020.

1- RAPPEL : LE NOMBRE D'OBSERVATIONS

 2 OBSERVATIONS 1 OBSERVATION

D1 - AAD1 - JAD

 1 OBSERVATION

D2 - D3 - D4

2- LES ELEMENTS DE CONTEXTE A RATIFIER EN COMITE DE DIRECTION

Dans le contexte actuel, la CDA n'aura pas tenu son nombre de plénières.

Nous proposons que la visioconférence soit reconnue comme plénière : « La Commission Départementale d'Arbitrage se réunit en séance plénière au moins trois fois par saison. Les Sections se réunissent à la diligence de leur Animateur. Les réunions plénières de la CDA et des Sections ont lieu en principe au siège du District mais peuvent également être organisées par visioconférences ou à défaut à un autre endroit défini par le Président de la Commission, après accord du Président du District. »

Le Comité valide.

Afin de statuer sur la situation particulière et l'affectation de chaque arbitre, la CDA prendra notamment en considération les critères d'appréciation suivants :

- Les observations ; - Le Test Théorique ; - Le Test Physique ; - Les notes QCM ; - Les Bonus-Malus.
- La CDA considère que tout arbitre ayant effectué au moins une observation peut être classé (hors Futsal).
- Pour les arbitres ayant été observés à deux reprises : maintien de la meilleure note.
- Les arbitres n'ayant pas été observés sont non-classés et maintenus dans leur catégorie.
- La CDA ne procédera pas à des rétrogradations sportives ou administratives.
- Cas spécifique du Futsal : en raison du faible nombre d'observations, la CDA souhaite geler les effectifs Futsal 1 et Futsal 2. Les effectifs de la saison 2019/2020 sont maintenus en 2020/2021

3- PARTICULARITES DES CATEGORIES DANS LES CLASSEMENTS

Document remis à tous les membres avec les particularités pour chaque catégorie.

4- ARBITRES SAISON 2020/2021 : 197 (Détail par catégorie remis à tous les membres)

La CDA rappelle que les effectifs arrêtés à l'issue des classements pourront être ajustés en fonction des besoins nécessaires à l'organisation des compétitions et des désignations.

Rappel sur les effectifs LIGUE :

- Pas de rétrogradations sportives et administratives
- Pas de rétrogradations du R3
- Moins 6,9 % d'arbitres en LPIFF

Rappel sur les candidats à la Ligue proposés par la CDA du Val-de-Marne :

- 2 candidats Ligue Seniors
- 2 candidats Ligue Jeunes
- 1 candidate Ligue Féminine
- 1 candidate Ligue Assistante
- 1 candidat Ligue Futsal

Les classements sont remis à chaque Membre du Comité.

Quelques observations faites, qui vont faire l'objet d'une vérification par la CDA.

Le Comité valide les Classements proposés par la CDA.

TOUR DE TABLE

Patrick DARDENNES :

*Appel en Ligue sur une décision du District (Match à rejouer), revient sur les attendus

Michel THOMAS :

*CTD – Revoir son rôle au sein du District

Lili FERREIRA :

*Revient sur le questionnaire adressé aux clubs pendant le confinement sur les dispositifs mis en place par l'état (Voir comment réunir les Clubs et à quel moment avec Le Cabinet Parienté)

*Organisation mise en place pendant la période de crise sanitaire.

PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION

Le 24 Juin 2020 à 16H00

Le Président,
Thierry MERCIER

Le Secrétaire Général,
Jean Jacques COMBAL